

374.000 demandes en 2012

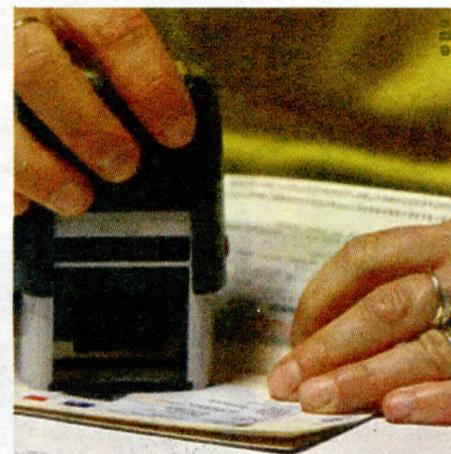
Le Maroc, 2ème plus grand consommateur de visas au Maghreb

Laila Zerrou
lzerrou@aujourd'hui.ma

Les Marocains sont de plus en plus nombreux à demander un visa Schengen. Quelque 373.823 demandes de visa Schengen ont été enregistrées en 2012. C'est ce qu'a annoncé, lundi à Bruxelles, la commissaire européenne en charge des affaires intérieures, Cecilia Malmstrom. La majorité des demandes a été enregistré auprès des consulats de France et d'Espagne avec respectivement 174.912 et 139.134 demandes. Parmi les plus consommateurs de visa Schengen, les Marocains arrivent à la 9ème place. Ils sont devancés par les Algériens (387.942), les Indiens (506.162), les Turcs (668.835), les Biélorusses (698.404), les Chinois (1,2 million) et les Ukrainiens (1,3 million). En tête, on retrouve les Russes avec plus de 6 millions de demandes. Selon les chiffres de la Commission européenne, 322.094 visas Schengen ont été délivrés en 2012 par les consulats des États Schengen au Maroc. Le Royaume se classe ainsi au septième rang mondial pour ce qui concerne le nombre de visas Schengen délivrés. L'octroi du visa Schengen sera plus souple pour les Marocains grâce aux négociations entre l'Union européenne et le Maroc. Rappelons qu'en octobre dernier, la Commission Européenne avait proposé d'entamer des négociations avec le Maroc en vue de l'adoption d'un accord destiné à faciliter l'octroi des visas de court séjour aux ressortissants marocains. Cette mesure rentre dans le cadre du partenariat pour la mobilité signé en juin dernier entre le Maroc et l'Union européenne, et dont la mise en œuvre est toujours en cours. L'accord en question prévoit plusieurs mesures d'assouplissement qui seront généralisées à tous les demandeurs, tandis que d'autres ne profiteront qu'à certaines catégories de personnes, notamment les étudiants, les chercheurs et les hommes et femmes d'affaires. La série d'assouplissements proposés comprend l'allègement, pour certaines catégories de demandeurs, des preuves documentaires à fournir à l'appui d'une

demande de visa, la possibilité de délivrer des visas à entrées multiples et à longue durée de validité, l'exonération ou la réduction des frais de traitement de la demande de visa pour des catégories spécifiques de voyageurs.

Parmi les autres mesures, il y a lieu de relever la fixation de délais de traitement des demandes et la possibilité d'exempter de l'obligation de visa les détenteurs d'un passeport diplomatique ou de service.



ASSOCIATION DES IMPORTATEURS DE MATÉRIELS DE BTP

Communiqué de presse

Les membres de l'Association des Importateurs de matériels de Bâtiments et Travaux Publics (AIM btp) ont décidé de ne pas participer au prochain salon du BTP Expo qui était prévu pour le mois de Mai 2014.

A l'origine de cette décision, la conjoncture actuelle que connaît le secteur du BTP. En effet, les distributeurs officiels d'engins de BTP au Maroc sont dans une situation critique face à l'effondrement du marché de matériels neufs. Principale cause : la prolifération de machines d'occasion importées de façon anarchique, en l'absence de toute réglementation. Toutes les entreprises Européennes en difficulté ou en faillite, déversent leurs matériels sur le marché marocain, devenu leur principal débouché en Afrique du nord, l'Algérie et la Tunisie ayant déjà interdit ou fortement régulé l'importation de matériels d'occasion.

L'AIM btp rappelle que les estimations de volume de matériels neufs écoulés au Maroc sont de l'ordre de 500 unités par an, à peine comparable à l'Éthiopie. La Turquie représente actuellement 30 fois le marché Marocain, l'Algérie 12 fois, et même la Tunisie supposée être un plus petit marché, écoule 2,5 fois plus de matériels neufs.

Se trouvant confrontée à cette réalité, l'AIM btp a décidé de soumettre cette problématique aux Pouvoirs Publics en vue d'identifier clairement les mesures les plus adaptées pour réguler l'importation de matériels d'occasion au Maroc, et de développer le marché du matériel neuf plus performant et plus respectueux de l'environnement.

L'AIM btp regrette cette conjoncture défavorable qui l'a incité à renoncer à participer au prochain salon BTP Expo 2014, mais son choix stratégique est claire : se focaliser sur sa priorité actuelle qui est de redynamiser son secteur d'activité, et de redonner un sens au marché Marocain devenu insignifiant à l'échelle africaine et internationale.

23, Bd Mohamed Abdou (siège de la CGEM) - Quartier Palmiers Casablanca 20340 - Maroc